

Note aux Parents, rappel

Jouques Génération Raid s'efforce d'accueillir au mieux vos enfants, de leur offrir des activités variées, sous la responsabilité d'animateurs professionnels.

Les activités sont couvertes par une assurance individuelle (comprise dans l'adhésion à JGR).

Cette assurance prend effet à la présentation, **par un adulte**, de l'enfant au professeur. En aucun cas, vous ne devez simplement déposer l'enfant sur le parking du centre socio-culturel. Si vous le laissez aller seul au cours, l'assurance de JGR prend effet au moment de sa présence constatée par le professeur. Tout incident ou accident survenu avant relèverait de votre responsabilité. Il en va de même à la sortie du cours, où vous devez être présent à la porte de la salle.

En cas d'annulation du cours par JGR, de retard (absence du professeur, salle occupée sur décision de la mairie...animateur dans les bouchons) nous nous efforçons de vous prévenir **par mail** (ou téléphone).

Quelques incidents (enfant, parfois très jeunes, laissés sur le parking) nous ont montré que cette règle absolue n'était pas toujours respectée. Les bénévoles qui accompagnent nos activités ont fait au mieux. Mais ils n'ont ni compétence ni assurance pour garder les enfants en cas de problème sur les horaires.

Nous vous demandons donc de toujours accompagner vos enfants à la salle d'activité. Faute de présentation (et de récupération) par un adulte (disposant éventuellement d'une autorisation), votre enfant sera refusé pour l'activité et votre responsabilité sera directement engagée.

Cette règle simple, qui vaut aussi pour la sortie des écoles ou de toute autre activité, est nécessaire pour le bon fonctionnement des activités et la sécurité de vos enfants.